



Rupture de pacs prêt immobilier donation

Par **alanis**, le **22/03/2015** à **19:11**

Je me suis pacsé sous le regime de séparation.

Mon père m a fait donation d une maison de 150 000€.

Avec mon conjoint nous avons fait un credit de 150 000€ pour la renovation. J ai ajouté 30 000€ de mon épargne.

Nous remboursons le prêt pour moitié chacun.

Aujourd'hui nous avons cassé notre pacs.

La maison est estimé 350 000€.

Il nous resre 134 000€ a rembourser sur notre credit que j ai repris a mon nom car je conserve la maison.

Combien dois je versé a mon ex?